

**PROCES-VERBAL N°9
DU BUREAU EXECUTIF RESTREINT
(conférence téléphonique)
Vendredi 11 MAI 2007**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président
Messieurs Laurent MOREUIL, Vice-Président, Chargé du Beach Volley ; Trésorier Général Adjoint
Daniel MURAIL, Secrétaire Général
Jean-Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint
Christian ALBE, Trésorier Général



1. ACCEPTATION DE LA PROPOSITION DE CONCILIATION RACING CLUB DE FRANCE CONTRE FFVB

La proposition de conciliation RACING CLUB DE France contre FFVB, notifiée à la FFVB le 10 mai 2007, propose au RACING CLUB DE FRANCE « de s'en tenir à la décision contestée ».

Le Bureau Exécutif restreint décide de ne pas s'opposer à cette proposition de conciliation.

Le Président,

Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,

Daniel MURAIL

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Diffusion Interne